

cercle généalogique d'alsace

41 rue Schweighaeuser, F-67000 STRASBOURG

☎ : 03.67.07.03.70 - <http://www.alsace-genealogie.com> - secretaire@alsace-genealogie.com

Le Cercle généalogique d'Alsace a été fondé en 1967 pour servir d'organe de liaison entre les généalogistes qui effectuent des recherches sur l'histoire des familles de la province (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Territoire de Belfort) et leur permettre de s'entraider. Il est membre de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace.

Que propose le CGA à ses membres :

- trois bibliothèques, à Strasbourg, Barr et Paris ;
- une salle de travail ouverte aux membres avec accès à ses bases de données informatisées ;
- une revue trimestrielle (articles, généalogies descendantes et ascendantes, documentation, service d'entraide, etc.) ;
- la publication et la diffusion d'ouvrages généalogiques dont la liste est consultable sur le site ;
- une aide pour des traductions d'actes ;
- un site Internet (bases de données NMD'Alsace, Mariages d'Alsace, index des patronymes du Bulletin, lexique latin-français-allemand, etc.) ; un compte Facebook ;
- un forum Internet et un groupe de discussion Internet ;
- des sorties de printemps et d'automne
- une journée annuelle d'assemblée générale et de visite ;
- des réunions mensuelles dans les sections locales.

Trois possibilités vous sont offertes (en choisir une et une seule d'entre elles) :

- 1) adhésion (avec envoi du Bulletin, un seul exemplaire pour les couples)
- 2) abonnement simple au Bulletin (sans les avantages offerts aux membres), destiné aux associations, services d'archives...
- 3) adhésion seule (sans abonnement au Bulletin)

L'indication des coordonnées Internet autorise le CGA à les publier sur son site. Une seule adresse e-mail est enregistrée. Cette adresse sert à la validation de votre inscription sur le groupe de discussion Internet. En cas de changement en cours d'année, veuillez impérativement en informer le secrétariat puis refaire une demande sur le groupe.

Règlement :

- France : par chèque (à l'ordre du CGA) ou par virement
 - étranger : par chèque « payable en France » ou par virement
- Joindre le chèque à la demande d'inscription.
L'adhésion et l'abonnement sont valables pour l'année civile 2018.

Virement :

sur le compte CIC
compte n° 30087 33042 00061873003 76
IBAN : FR76 3008 7330 4200 0618 7300 376
BIC : CMCIFRPP

Les frais bancaires sont à la charge du cotisant

Joindre un timbre ou un coupon international à toute lettre demandant une réponse.

Demande d'adhésion ou d'abonnement simple pour 2018 :

Je soussigné(e),

Prénom Nom

Adresse complète

Année de naissance Profession

Téléphone E-mail

Téléphone portable Site Internet

1) Tarifs d'adhésion 2018 au CGA (avec envoi du Bulletin) :	2) Tarifs d'abonnement simple au Bulletin 2018 (non adhérent au CGA) :	3) Tarifs d'adhésion au CGA (sans envoi du Bulletin) :
<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine 50 €	<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine 50 €	<input type="checkbox"/> cotisation individuelle 40 €
<input type="checkbox"/> pour la France couple : 60 €	<input type="checkbox"/> pour la France d'outre-mer 57 €	<input type="checkbox"/> cotisation couple : 50 €
<input type="checkbox"/> pour la France d'outre-mer 57 €	<input type="checkbox"/> pour l'Europe 55 €	<input type="checkbox"/> donateur ** 100 €
<input type="checkbox"/> pour l'Europe 55 €	<input type="checkbox"/> pour le reste du monde 58 €	<input type="checkbox"/> bienfaiteur **** 200 €
<input type="checkbox"/> pour le reste du monde 58 €		
<input type="checkbox"/> donateur * 100 €		
<input type="checkbox"/> bienfaiteur *** 200 €		

reçu fiscal de 50 € (*), 60 € (**), 150 € (***), 160 € (****) pour la France et outre-mer

Demande à adhérer au CGA à partir de l'année 2018. Choisis d'être rattaché à l'une (et une seule !) des sections suivantes :

- Brumath Ile-de-France Mont-Ste-Odile Saverne Strasbourg

Le choix d'une section, non obligatoire, concerne d'abord les membres présents aux réunions.

Comment avez-vous connu le Cercle généalogique d'Alsace ?

Date : signature :

réserve au secrétariat